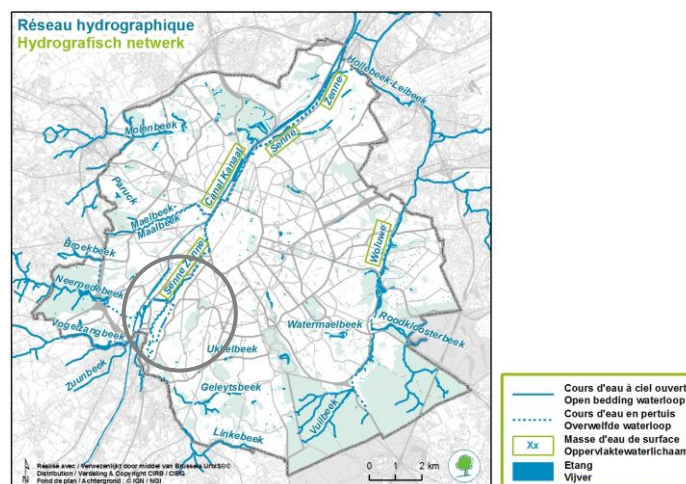




REALISATION D'UNE ZONE D'IMMERSION TEMPORAIRE SUR LA SENNE A ANDERLECHT

Bruxelles Environnement va créer une zone d'immersion temporaire qui présente une solution pour lutter contre les inondations et apportera une plus-value paysagère. Cette réalisation sera multifonctionnelle permettant de mettre en valeur l'espace public. Cette zone servira à la fois pour la réception des eaux de crue de la Senne, un refuge pour la biodiversité et une zone d'observation du milieu naturel.



PLANNING ESTIME DES TRAVAUX

Début : janvier 2018
Fin : juillet 2018

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Secrétariat EAU
Tél. : 02/563.42.04
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30